Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20201228-lmc112380-AR-1-1
Date de télétransmission :	29 décembre 2020
Date de réception :	29 décembre 2020
Date d'affichage :	4 janvier 2021
Date de publication :	15 janvier 2021

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRÊTÉ N° DRH/2020/0880

donnant délégation de signature à Grégory DELAFOSSE, collaborateur de cabinet, directeur de cabinet adjoint, pour le cabinet du Président

Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 3221.3 ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 15 septembre 2017 portant élection de Monsieur Charles-Ange GINESY, en qualité de Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté d'organisation des services départementaux en date du 28 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté nommant les responsables de l'administration départementale en date du 28 décembre 2020 ;

Sur la proposition du directeur général des services ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : Délégation de signature est donnée à **Grégory DELAFOSSE**, collaborateur de cabinet, directeur de cabinet adjoint, à l'effet de signer toutes correspondances du cabinet du Président et notamment celles intéressant les affaires réservées, les domaines politiques et électoraux, les relations avec les élus locaux, nationaux et les membres du gouvernement, le protocole, la communication et les échanges internationaux ainsi que les relations avec la presse écrite et audiovisuelle.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Grégory DELAFOSSE, délégation de signature est donnée, à **Christophe DI FRAJA**, attaché territorial principal, directeur des services rattachés au cabinet, pour les documents cités à l'article **1**.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 4 janvier 2021.

ARTICLE 4 : En application des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice (18 avenue des Fleurs, CS 61039, 06050 NICE cedex 1), dans un délai de 2 mois à compter du présent affichage.

ARTICLE 5 : L'arrêté donnant délégation de signature à Grégory DELAFOSSE en date du 24 octobre 2019 est abrogé.

ARTICLE 6 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Nice, le 28 décembre 2020

Charles Ange GINESY